



1. Vie associative

FINALISATION DU NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF APAJH04 - 2024-2028

Le nouveau projet associatif 2024-2028 ainsi qu'une révision partielle des statuts de l'association ont été validés par les adhérents réunis en Assemblée Générale Extraordinaire en décembre 2023.

La révision partielle des statuts portait sur l'introduction des modes numériques dans le fonctionnement (recours au vote électronique, utilisation de la visioconférence) des instances associatives et sur la possibilité de procuration pour les administrateurs ne pouvant être présents aux conseils.

ACCUEIL DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS ET MISE EN PLACE DU NOUVEAU BUREAU

L'Assemblée Générale Ordinaire de l'association de juin 2023 a donné lieu à un renouvellement au 2/3 de ses administrateurs, permettant à de nouveaux bénévoles de rejoindre l'APAJH04. L'ADSEA04 a intégré notre conseil d'administration. L'élection du président et des nouveaux membres du bureau s'est faite lors du conseil d'administration du 5 septembre 2023. Le conseil d'administration compte au 31.12.23 14 membres élus dont 6 composent le bureau.



Président
Mr Michel MORELLO

Vice-Président
Mr Christian MEUNIER
(Président du CSE)

Secrétaire
Mme Laura ROARD

Secrétaire adjointe
Mme Geneviève PELEGRINA

Membres d'honneur
Mr Michel Paume

Membres de droit
Mr le directeur de l'ARS DT 04
Mme la directrice de l'ARS DT 05
Mme la directrice DDETSPP 04
Mr le directeur de la MSA
Mme la directrice de la CPAM
Mme la présidente du Conseil Départemental 04
Mme la directrice des solidarités CD 04
Mr le président de l'APAJH 05
Mme la directrice de la MDPH 04
Mr DASEN Education Nationale



Organigramme Conseil d'Administration

Trésorier
Mr Franck FREJON
(Administrateur délégué à l'E.A LOU JAS)

Référent protection enfance
Mr Damien SCANO

Autres membres
Mme Anne AMO
Mme Jacqueline AVINENS
Mr Jacky COMTE
Mr Jean-Pierre FAURAND
Mr André MASINI
Mme Florence TEULER
Mme Roselyne TOUQUET – représentante ADSEA04
Mr Bernard ZANEBOINI



LES INSTANCES STATUTAIRES

Les instances statutaires de l'APAJH 04 ont mené une réflexion active sur plusieurs sujets au cours de cette année 2023, concernant à la fois le périmètre associatif et ses orientations à 5 ans, l'évolution de l'offre d'accompagnement des établissements et services, la qualité et l'efficacité de ces derniers.

Le conseil d'administration a voté cette année la mise en place d'une nouvelle commission : la commission Patrimoine et Travaux pour renforcer l'approche des enjeux immobiliers et de rénovation de ses infrastructures dans un contexte prégnant de transformation de l'offre où la mobilité et la modularité deviennent des vecteurs majeurs de l'accompagnement.

Cette commission rejoint ainsi les deux autres commissions formalisées en 2022 : la commission finances et la commission Qualité. Chaque commission est adossé à un règlement de fonctionnement voté par le conseil d'administration. Le conseil d'administration a également voté d'autres projets importants : le CPOM ARS-PACA 2023-2028 pour ses établissements et services médico-sociaux, le nouveau projet associatif 2024-2028 approuvé à l'assemblée générale extraordinaire en décembre 2023 au même titre que les statuts, une actualisation du document unique de délégation de la direction générale et également le principe de conduite d'un schéma directeur immobilier pour l'ensemble de ses établissements et services en vue d'un plan d'actions lisible sur les enjeux futurs de son patrimoine.

USAGERS /CVS

Les conseils de la vie sociale des établissements relevant de l'ARS se sont réunis régulièrement et en conformité avec le code de l'action sociale et des familles. Ces instances clefs autour du fonctionnement et de l'accompagnement des jeunes mobilisent à la fois les jeunes et leurs représentants, les salariés, les administrateurs. Elles permettent de partager des préoccupations communes sur le cadre d'accueil, les besoins de l'accompagnement et de réfléchir aux améliorations utiles pour préserver la qualité et les droits des jeunes. Cette participation peut prendre d'autres formes à travers des groupes d'expression (plus adaptés en activité SESSAD) ou être complétée par des démarches d'enquête utiles pour s'assurer du degré de satisfaction des familles, des jeunes ou de majeurs protégés.

FEDERATION DES APAJH

En tant membre actif de la fédération des APAJH, la présidence de l'APAJH04 assure une représentation régulière au conseil fédéral. L'APAJH04 a participé à la conférence de Territoires SUD-MEDITERRANEE organisée sur cette année 2023 à Sainte-Tulles (04220) autour d'une réflexion pro-active autour du thème de l'autodétermination.

Elle a également participé au congrès annuel de la Fédération organisée à Lille les 15,16,17 juin 2023.

1 ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1 ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

5 CONSEILS D'ADMINISTRATION

8 BUREAUX

2 COMMISSIONS QUALITE

4 COMMISSIONS FINANCES

1 COMMISSION PATRIMOINE ET TRAVAUX

68 ADHERENTS A L'ASSOCIATION

- ✿ **19 nouveaux adhérents**
- ✿ **9 adhérents « familles »**
- ✿ **12 adhérents « partenaires »**
- ✿ **4 donateurs**



 **APAJH**
Fédération



REPRESENTATIONS ET PARTENARIATS

Dans le cadre de la vie associative, l'APAJH04 a représenté les intérêts des personnes en situation de handicap ou de vulnérabilité auprès :

- De l'Agence Régionale de Santé (ARS) ;
- De la DDETSPP (Direction Départementale de l'Emploi, du travail, des Solidarités et de la Protection des Populations) ;
- Du Conseil Départemental 04 ;
- Des juges des tutelles et du juge pour enfants ;
- De l'Inspection Académique ;
- De la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH04), organisme qui traite de l'orientation et des compensations à apporter aux personnes en situation de handicap (enfants & adultes).

L'APAJH 04 a notamment participé cette année 2023 à des consultations autour de l'offre médico-sociale et des enjeux de parcours dans le cadre de la préparation du schéma départemental 04.

Elle a également intégré le bureau de l'URIOPSS et participe à la délégation départementale du 04 auprès de 3 autres associations gestionnaires.

Elle a participé aux Conseils d'Administration de l'ADSEA04 en qualité de personne morale et dans la continuité de la dynamique commune d'une réflexion co-partagée autour de l'accompagnement des enfants et des jeunes avec la perspective d'un projet de plateforme médico-sociale sur Manosque d'ici 2025.

Elle a participé au congrès de la CNAPE du 22 et 23 novembre 2023 au titre de l'équipe mobile Handicap ASE, projet pensé et déployé en collaboration avec l'ADSEA04, ou encore aux premières assises en santé mentale du 04 à Digne-les-Bains le 18 octobre 2023, à travers la PCPE et la communauté 360-cible.

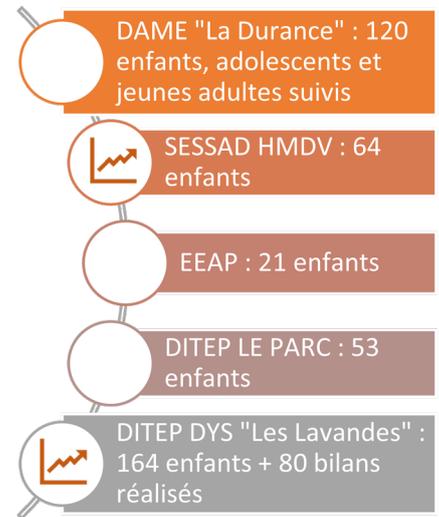
L'APAJH04 assure également une mission de conciliatrice auprès de la MDPH04 et de ses demandeurs.

Elle reste force de propositions autour de différentes instances, associations et fédération :

- Du PRS (Plan Régional de Santé), du PTSM (Projet Territorial de Santé Mentale) et au GTSM (Groupe de Travail Santé Mentale) ;
- Du Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) ;
- De la CDAPH
- De la Commission Départementale des soins psychiatriques (CDSP)
- De la Commission des Transports Publics Particuliers de Personnes (CLT3P)
- À la commission Communale d'accessibilité de Manosque ;
- De la Commission d'Accessibilité DLVA ;
- Du CREAL (Centre interrégional d'Etudes, d'Actions et d'Information) ;

2023 EN QUELQUES CHIFFRES

Les ESSMS APAJH04 ont suivis et accompagnés en file active 422 enfants.



A ces chiffres il faut également ajouter l'activité de nos équipes mobiles rattachées au DITEP-APAJH04.



Le SMJPM et de SDPF ont suivi et accompagné 223 situations en 2023.



- De l'URIOPSS (Union Régionale, Interfédérale des Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux) ;
- De l'AIRE (Association des ITEP et de leurs Réseaux) ;
- Du Groupe de Pilotage Régional DYS ;
- De la FNAT (Fédération Nationale des Associations Tutélaires) ;
- À la commission des usagers de l'hôpital de Manosque et du Groupement Hospitalier de Territoire ;
- Au Centre Communal d'Action Sociale et de Château-Arnoux, de Forcalquier, de L'Escale et de Volonne ;
- À la Mission Locale 04 ;
- Au comité d'entente handicaps 04 ;
- De la MAIF.

❁ Conventions et partenariat

- Travaux avec l'AIRE sur une approche innovante et expérimentale de l'activité avec l'ARS-PACA ;
- Adhésion à l'association ANDIME dédiée à l'évolution des agréments des IME et SESSAD en DAME (dispositif d'accompagnement médico-éducatif) ;
- Travaux avec le Cabinet SOCRATES pour une démarche d'autoévaluation et d'accompagnement à l'actualisation du projet de service pour le SMJPM et le SDPF ;
- Partenariat avec l'hôpital de Manosque pour le détachement d'un médecin rééducateur à l'EEAP « Tony LAINE ».



L'ENTREPRISE ADAPTEE LOU JAS

En 2023, l'entreprise de restauration Lou jas a produit
176 583 repas.



2 DÉPARTEMENTS, 4 ÉTABLISSEMENTS, 9 SERVICES, 1 ENTREPRISE ADAPTÉE

- SIÈGE ADMINISTRATIF
- DAME «LA DURANCE» ET SON DFE
- DITEP-DYS «LES LAVANDES»
- DITEP-TCC ET DISPOSITIFS PCPE / COMMUNAUTÉ 360-CIBLE / EQUIPE MOBILE HANDICAP-ASE / EMAS / ACCUEIL POUR TOUS
- EEAP «TONY LAINÉ»
- SESSAD HM/DV
- SMJPM ET SDPF
- E.A LOU JAS



GLOSSAIRE

ASE : AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
 DAME : DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT MÉDICO-ÉDUCATIF
 DFE : DISPOSITIF FORMATION EMPLOI
 DITEP : DISPOSITIF INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE
 E.A : ENTREPRISE ADAPTÉE

EEAP : ÉTABLISSEMENT POUR ENFANTS ET ADOLESCENTS POLYHANDICAPÉS
 EMAS : EQUIPE MOBILE D'APPUI À LA SCOLARITÉ
 PCPE : PÔLE DE COMPÉTENCES ET DE PRESTATIONS EXTERNALISÉES
 SDPF : SERVICE DÉLÉGUÉ AUX PRESTATIONS FAMILIALES
 SESSAD : SERVICE D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉ ET DE SOINS À DOMICILE
 SMJPM : SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE DE PROTECTION DES MAJEURS



2. Données sociales

Le CSE, Comité Social et Économique, a été régulièrement convoqué et s'est réuni à 9 reprises (dont 1 en séance extraordinaire). Au 31 décembre 2023, le CSE est composé de 8 titulaires il n'y a pas de suppléant. Les membres élus du CSE et l'APAJO4 ont co-signés un règlement de fonctionnement de l'instance le 25 mars 2023 ; ils ont également rendu un avis favorable sur les propositions de révision du règlement intérieur salariés.

Les référents dédiés au harcèlement ont été formé en mars 2023 ; il en est de même pour le référent santé et conditions de travail.

La BDES (Base de Données Economiques et Sociales) a été actualisée et adressée mensuellement aux élus.

Le plan de développement des compétences 2023 a été mené à 52%. L'enveloppe OPCO (CIFA+FMB) d'un montant de 90 780€ a été utilisé en totalité.

Ce plan s'élevait au global pour l'année 2023 à 122 980 euros dont 32 393 financés par le budget des établissements. 6 formations seulement ont fait l'objet de reports sur l'année 2024.

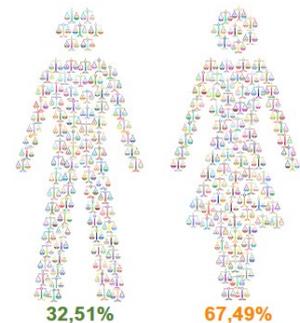
Les entretiens professionnels ont été menés sur l'ensemble des établissements et services.

Des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) avec le délégué syndical ont été engagées aboutissant à la signature de 3 accords d'entreprise autour du droit d'expression, du congé proche aidant et du droit à congé. Ces différents accords ont été déposé auprès de la DREETS. Ces NAO ont également permis d'aboutir à une finalisation d'un accord d'entreprise sur la qualité de vie au travail.

L'index d'égalité homme/femme a été régulièrement publié. Pour l'année 2023, il est de 96/100.

Sous couvert d'une décision unilatérale et après autorisation de ses autorités de tarification, l'APAJO 04 a versé une prime partage valeur pour l'ensemble de ses salariés afin de soutenir le pouvoir d'achat de ses derniers dans un contexte inflationniste important pour un montant total de 31 K€.

Au 31/12/2023 l'APAJO4 comptait 243 salariés pour 205.46 ETP dont 12.79 ETP en CDD.





3. Les projets phares de l'année 2023

LA SIGNATURE DU CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) APAJH 04 – ARS PACA 2023-2028

Très attendu, le CPOM 2023-2028 ARS PACA-APAJH 04 ESMS est désormais signé depuis le 28 juin dernier. Cette signature s'est déroulée à l'IME en présence du Président et des représentants DT 04 et 05 ARS avec plusieurs professionnels des services médico-sociaux. Engagée dans une démarche préparatoire depuis avril 2021, l'APAJH 04 a obtenu une écoute attentive et constructive de l'ARS pour finaliser sa nouvelle feuille de route. Pour rappel, le CPOM est élaboré tous les 5 ans et formalise les objectifs à atteindre afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des jeunes en situation de handicap, ainsi que les moyens alloués pour y parvenir.

Ce CPOM 2023-2028 est le troisième signé entre l'ARS PACA et l'APAJH04. Inscrit dans les orientations du futur Programme régional de Santé (PRS), ce nouveau CPOM soutient le changement de paradigme engagé dans le champ du handicap pour renforcer l'inclusion et les accompagnements en milieu ordinaire et non plus seulement en établissements.

Ce CPOM s'articule ainsi autour de 5 grands objectifs :

- Améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées dans les ESMS (Établissements et Services Médico-Sociaux) ;
- Améliorer les parcours de santé et la qualité de service ;
- Promouvoir la bientraitance tout en harmonisant la démarche qualité ;
- Mettre en œuvre une politique de gestion des risques cohérente et renforcée ;
- Optimiser l'activité et les ressources.

Ces objectifs opérationnels sont déclinés ainsi en 10 fiches actions avec des indicateurs quantitatifs et qualitatifs attendus par l'ARS. Chaque fiche action fait l'objet d'un pilotage par une direction identifiée ou d'un co-pilotage avec des commissions ad hoc selon les enjeux des thématiques. Certaines requièrent le recours à des prestations extérieures (ex : le diagnostic bâtimentaire qui requiert les compétences techniques d'un bureau d'études).

Négocier un CPOM, c'est également convenir avec l'ARS d'un budget en adéquation avec les objectifs stratégiques et opérationnels. Ce CPOM intègre les nouveaux dispositifs émergents (EMAS, Communauté 360, Équipe Mobile Handicap-ASE, etc...) dont l'APAJH 04 a remporté les appels à projet entre 2020 et 2022. Pour l'année de signature, ce CPOM prévoit une dotation annuelle globale de plus de 11 millions d'euros. Il est construit sur un principe de fongibilité des enveloppes entre pôles et sur le recours, si nécessaire, aux réserves budgétaires pour des charges de fonctionnement ou d'investissement.

Château-Arnoux-Saint-Auban • Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé



Avant la signature du contrat, le président de l'APAJH Michel Morello a proposé une visite de l'IME.

Photo Le DL/René Galvez

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens a été signé mercredi à l'IME (Institut médico-éducatif) La Durance entre l'agence régionale de santé Paca et l'Association pour adultes et jeunes handicapés 04. Il concerne la période 2023-2028. Il formalise les objectifs à atteindre afin de mieux répondre aux besoins des personnes en situation de handicap, ainsi que les moyens pour y parvenir. Il contribue au renforcement de l'inclusion, une meilleure compréhension des besoins et des aspirations des personnes vivant avec un handicap. Ces progrès résultent d'une meilleure coordination entre les divers dispositifs médico-sociaux et d'une transformation de l'approche des professionnels visant des réponses mieux adaptées à la



Objectif général 1 :

Proposer un accompagnement modulable et de proximité avec une visée inclusive



Objectif général 2 :

Assurer une continuité du parcours de santé et un accès à l'offre médico-sociale



Objectif général 3 :

Harmoniser la démarche qualité



Objectif général 4 :

Assurer une cohérence et un renforcement de la gestion des risques



Objectif général 5 :

Optimiser l'activité et les ressources

Ce CPOM n'a pas donné lieu à l'octroi de moyens nouveaux et requerra un suivi d'indicateurs réguliers, notamment au niveau de l'activité des pôles. La logique de dispositif est de plus en plus privilégiée et a déjà motivée les agréments des DITEP et plus récemment de l'IME modifié en D.A.ME (dispositif d'accompagnement médicoéducatif).

LA SIGNATURE DE LA VEFA POUR LE PROJET DE PLATEFORME DE MANOSQUE

Le 23 novembre 2023, l'APAJH04, l'ADSEA 04 et l'APF France Handicap, ont signé ensemble le contrat de réservation pour la construction d'une nouvelle plateforme de services médico-sociale sur la commune de Manosque. Ce projet inter-associatif d'envergure s'inscrit dans un ancrage territorial fort. Implantée dans un quartier Manosquin au cœur de la cité, cette plateforme permettra de proposer une réelle offre de proximité et un volet inclusif pour faciliter le maintien à domicile des personnes vulnérables, tout en proposant un accompagnement adapté, riche d'un travail en synergie avec les professionnels du secteur médico-social sur le territoire.

Cette plateforme regroupera plusieurs services de l'APAJH 04 (DITEP TCC / DITEP DYS / DAME / EEAP) pour répondre à des handicaps variés. Cette signature est le fruit d'un long travail en partenariat depuis 2021. Ce projet a notamment suscité l'adhésion de la mairie de Manosque, du Conseil Départemental des Alpes de Haute-Provence et de l'ARS. Ce projet a par ailleurs bénéficié d'une subvention de 259 000 euros par la CNSA au titre de la transformation de l'offre.

L'ouverture reste programmée sur la rentrée 2025 et requerra une réflexion inter-pôles sur les leviers de fonctionnement et les mutualisations à venir pour faciliter le fonctionnement de cette offre sur le bassin manosquin. Cette réflexion intégrera également deux associations partenaires de ce projet : l'ADSEA 04 et APF France Handicap.

Un premier niveau de réflexion sur le fonctionnement futur de cette plateforme s'est mis en place sur le 1er semestre 2023 avec la formalisation des fiches de postes de coordinateurs d'appui au parcours qui sera complétée prochainement par celles concernant les coordinateurs de dispositifs. Ces nouvelles fonctions ont fait également l'objet de réunions de travail permettant de réfléchir sur les enjeux du territoire et l'articulation entre les attentes et besoins des jeunes et de leur famille et nos différentes prestations.



UNE AIRE DE JEUX POUR LES ENFANTS DE L'EEAP FINANCEE EN PARTIE PAR LA FONDATION CAISSE D'ÉPARGNE

La création d'une aire de jeux extérieure et adaptée pour les Enfants de l'EEAP a été inaugurée le 8 septembre 2023 en présence de la Fondation Caisse d'Épargne qui a financé une partie de ce projet en tant que mécène. Cet équipement composé de mobilier adapté (un toboggan extra-large et sécurisé, une balançoire nid de poule, un jeu à bascule, et un tourniquet adaptable aux fauteuils roulants) permet ainsi de proposer aux enfants un espace ludique et sécurisé. De nouveaux travaux pour améliorer la qualité d'accueil des enfants et la pérennisation des équipements sont engagées sur 2024 avec notamment d'importants travaux sur le bassin de balnéothérapie et le réseau d'eau chaude.

LE PROJET DE RENOVATION DU SITE « LA COLLINE »

Rattaché au DAME « La Durance », le site « La colline » accueille un collectif d'une quinzaine de jeunes de 16 à 21 ans. Cet habitat sur les hauteurs de Saint-Auban est dans une phase de rénovation majeure depuis 2022 et permettra à terme de proposer des studios de semi-autonomie pour les plus grands et des espaces collectifs adaptés et conviviaux. Cette ancienne maison d'architecte était ainsi soumise à des travaux de mise en sécurité et de rénovation sur plusieurs mois impliquant dans ses dernières phases un redéploiement de l'accueil des jeunes sur un autre site, la coactivité avec les exigences du chantier ne permettant pas le maintien. Le projet a été entièrement financé sur fonds de réserves d'investissements de l'ARS pour un montant global de 868 000 euros. En septembre 2023 et après le passage des commissions de sécurité et de conformité, les jeunes sont installés provisoirement à l'hôtel VILLIARD, propriété de l'UNAPEI jusqu'à l'été 2024.

LE LANCEMENT DE L'ACTIVITE TRAITEUR DE L'ENTREPRISE ADAPTEE LOU JAS

Sous la coordination d'un nouveau responsable de production, Thomas LENOBLE et de son second, Clément FLEUTRY, l'année 2023 s'est déroulée sous une nouvelle dynamique de travail pour les 18 salariés de l'entreprise Adaptée LOU JAS.

Forte de son expérience en restauration collective et portage de repas, LOU JAS s'est lancé dans une activité de traiteur élargissant ainsi sa palette d'offres autour de son cœur de métier. Plusieurs partenaires publics ou associatifs ont ainsi sollicité cette nouvelle prestation pour couvrir des événements et rencontres officielles sur le département des Alpes de Haute-Provence. Une carte traiteur et des dégustations ont donc été lancés ; le dossier d'appel d'offre de l'entreprise a également été mis à jour. Lou JAS a également obtenu le renouvellement de son agrément d'activité en décembre 2023.

MONFORT

Les jeunes polyhandicapés ont désormais leur aire de jeux

Grâce à l'aide du fonds de dotation Cepac de la Caisse d'Épargne, les 18 jeunes âgés de 5 à 24 ans, de l'institut Tony-Lainé disposent d'un espace pour s'amuser adapté au polyhandicap.



Un projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

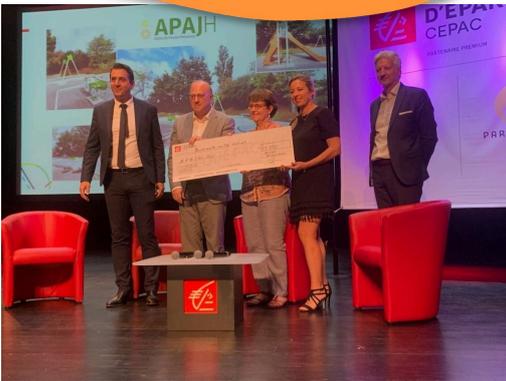
Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.

Le projet à 600 000 euros. Le personnel de l'aire de jeux. À droite, un jeune handicapé en fauteuil roulant sur le toboggan pour un moment de jeu ludique.



LA STRUCTURATION DE LA DEMARCHE QUALITE

Depuis fin 2022, l'APAJH 04 a relancé sa démarche qualité avec la mise en place d'une commission dédiée et la nomination de 1 à 2 référents par pôle. 6 référents qualité ont ainsi été nommés par lettre de mission validée par le président de l'association. La commission s'est dotée d'un règlement de fonctionnement voté par le conseil d'administration en juin 2023. Cette commission est organisée autour d'un comité stratégique au niveau de l'association et de comités opérationnels institués par pôle. Chaque pôle et service a également mis en place un comité de suivi pour sa démarche et ce dans une dimension participative forte.

A l'automne 2023, l'APAJH 04 a retenu le logiciel AGEVAL pour structurer davantage sa démarche qualité et préparer également ses établissements et services aux enjeux du nouveau cadre évaluatif.

L'année 2023 a donné lieu à une démarche d'autoévaluation du SMJPM en amont de l'actualisation de son projet de service avec une animation par le cabinet SOCRATES.

A noter également que les deux DITEP de l'APAJH 04 ont fait l'objet de visites d'inspection par l'ARS-PACA en octobre et décembre 2023 dans le cadre de la démarche de conventionnement des ITEP pour leur passage en dispositif. Ces inspections ont souligné à chaque fois un engagement des professionnels et une qualité d'accompagnement des pôles concernés.



4. Perspectives 2024

L'année 2024 s'ouvre sur de nouvelles perspectives et de nouveaux défis pour l'APAJH 04 avec plusieurs objectifs :

- Une participation active aux appels à projet de l'ARS dans le cadre du plan national 50 000 Solutions :
- Le renforcement de sa démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail ;
- La conduite d'une démarche d'autoévaluation pour l'ensemble des ESMS en prévision de l'actualisation des projets de service ;
- La préparation de projets favorisant une offre adaptée et de proximité (finalisation des travaux de la colline et travaux préparatoires à l'ouverture de Manosque).

 ageval

Vivez la qualité !



 SOCRATES

L'éthique comme compétence



Laura ROARD, Secrétaire APAJH04

Delphine BRETON, Directrice Générale

Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
des Alpes de Haute-Provence

1 Bis avenue du Parc – 04160 Château-Arnoux
04.92.64.44.11

association@apajh04.fr / <http://apajh04.fr>

 **APAJH**
Alpes de Haute-Provence